

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le douzième (12^e) jour de février 2018, à 20 h au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers(ères) suivants (es) : Monsieur Marco Périgny, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Absente : Madame Carole Hubert-Ruel, conseillère

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Ce conseil formant quorum.

02 Adoption de l'ordre du jour

2018-02-13

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Yvan Bordeleau et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018
- 04 Adoption des comptes à payer au 31 janvier 2018
- 05 Adoption des états financiers au 31 janvier 2018
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 APL : Projet nettoyage des berges 2018
- 08 Formation : gestion des clients difficiles
- 09 Congrès COMBEQ
- 10 Formation milieux humides et hydriques
- 11 Congrès ADMQ
- 12 Achat de produits pour nettoyage des égouts
- 13 Réclamation Hydro-Québec
- 14 Résultat des soumissions pour prolonger les services d'eau et d'égout, projet MEK-P0072
- 15 Demande d'autorisation de passage
- 16 Plieuse
- 17 Offre d'achat pour terrain développement route Paquin
- 18 Adoption du règlement numéro 294-2018, règlement général de la bibliothèque
- 19 Adoption du règlement numéro 285A-2018 portant sur le code d'éthique des élus
- 20 Paniers fleuris
- 21 Affaires diverses :
 - .1 réclamation de la subvention volet AIRRL (entente 2016-296)
 - .2 refinancement Prêt 1
 - .3 présentation du projet de modification du règlement de zonage numéro 203-2011
 - .4 avis de motion, règlement modifiant le règlement de zonage numéro 203-2011
 - .5 adoption du premier projet de règlement numéro 203-2018 modifiant le règlement de zonage 203-2011
 - .6 abandon des poursuites, dossier égout Saint-Pierre Sud (MEK-P0034)
 - .7 réclamation, fuite d'eau au 511, route 153
 - .8 lotissement développement route Paquin
- 22 Questions :
- 23 Levée de la séance

- Adoptée –

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018

2018-02-14

Proposé par : Helene Gilbert

Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018.

- Adoptée -

04 Adoption des comptes à payer au 31 janvier 2018

2018-02-15

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Marco Périgny et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en janvier 2018 pour un montant de 8 738.43 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 31 janvier 2018 pour un montant de 155 538.28 \$. D'approuver les salaires nets versés en janvier pour un montant de 18 679.33 \$.

- Adoptée -

05 Adoption des états financiers au 31 janvier 2018

2018-02-16

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les états financiers au 31 janvier 2018. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 31 janvier 2018.

- Adoptée -

06 Correspondance (résolutions)

.1 Monsieur André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : versement d'une aide financière de 6 324 \$ en remboursement des travaux d'entretien de la signalisation aux passages à niveau pour l'année 2017

07 APL : Projet nettoyage des berges 2018

2018-02-17

CONSIDÉRANT la demande de l'Association pour la protection du Lac-à-la-Tortue (APL) pour le renouvellement de la contribution financière versée par la municipalité de Hérouxville;

Il est proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Marco Périgny

Et il est résolu :

Que ce conseil verse la somme de 2000 \$ pour la phase 2018 du projet de nettoyage des berges du lac à la tortue.

- Adoptée —

08 Formation : gestion des clients difficiles

2018-02-18

Proposé par : Marco Périgny
Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu d'autoriser Mme Mariolaine Pronovost, commis, à participer à la formation « La gestion des clients difficiles » qui aura lieu à Québec, le 27 mars 2018. Le coût est de 395 \$, taxes en sus.

- Adoptée -

09 Congrès COMBEQ

2018-02-19

Proposé par : Helene Gilbert
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu d'autoriser Madame Chantal Paillé, inspectrice en bâtiment et en environnement et directrice générale adjointe, à assister au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui aura lieu du 3 au 5 mai 2018 à Rivière-du-Loup. Le coût de l'inscription est de 600 \$, taxes en sus.

— Adoptée —

10 Formation milieux humides et hydriques

2018-02-20

Proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Yvan Bordeleau et il est résolu d'autoriser Madame Chantal Paillé à s'inscrire à la formation «milieux humides et hydriques et certificat d'autorisation : quel rôle pour les municipalités» qui aura lieu à Trois-Rivières le 28 mars 2018. Le coût est de 294,80 \$, taxes en sus.

- Adoptée -

11 Congrès ADMQ

2018-02-21

Proposé par : Helene Gilbert
Appuyé par : Yvan Bordeleau et il est résolu d'autoriser la participation de la directrice générale et secrétaire-trésorière au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu à Québec du 13 au 15 juin 2018 et de défrayer tous les coûts inhérents à ce congrès. Le coût de l'inscription est de 524 \$, taxes en sus.

- Adoptée -

12 Achat de produits pour nettoyage des égouts

2018-02-22

Proposé par : Marco Périgny
Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu d'autoriser l'achat d'une pompe doseuse et de dégraisseur pour les canalisations d'égout. Le fournisseur est la compagnie «Certified» et le coût est de 1525 \$, taxes en sus.

- Adoptée -

13 Réclamation Hydro-Québec

2018-02-23

CONSIDÉRANT l'événement survenue le 25 octobre 2017 et les dommages subis aux équipements d'Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE la réclamation a été confiée aux assurances de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les assurances reconnaissent la responsabilité de la municipalité face à l'événement;

Il est proposé par : Marco Périgny

Appuyé par : Yvan Bordeleau

Et il est résolu :

DE rembourser la somme de 832,56 \$ à la compagnie d'assurances MMQ.

- Adoptée -

14 Résultat des soumissions pour prolonger les services d'eau et d'égout, projet MEK-P0072

2018-02-24

CONSIDÉRANT les soumissions demandées par invitation pour des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout dans le développement résidentiel secteur route Paquin;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions déposées dépassent le seuil de 100 000 \$ taxes incluses;

Il est proposé par : Michel Tremblay

Appuyé par : Helene Gilbert

Et il est résolu :

DE rejeter les soumissions reçues.

DE réviser les plans et devis du projet et de retourner en soumission publique sur le site du SEAO.

- Adoptée -

15 Demande d'autorisation de passage

2018-02-25

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Yvan Bordeleau et il est résolu d'autoriser le passage de « La randonnée Jimmy Pelletier » sur le territoire de la municipalité. Considérant que l'itinéraire propose le passage sur la route 153 et que cette route est à l'entretien du ministère des Transports, nous leur recommandons de faire les vérifications d'usage auprès de ce ministère.

- Adoptée -

16 Plieuse

2018-02-26

Proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de faire l'achat d'une nouvelle plieuse auprès de la compagnie Systèmes de bureautique SBM. Le coût est de 1000 \$, taxes en sus.

- Adoptée -

17 Offre d'achat pour terrain développement route Paquin

2018-02-27

CONSIDÉRANT le projet de développement domiciliaire sur des terrains appartenant à la municipalité et situé sur la route Paquin;

CONSIDÉRANT l'offre reçue en date du 28 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil a fait une contre-offre en date des présentes et acceptée par les futurs acquéreurs;

Il est proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Marco Périgny

Et il est résolu :

D'autoriser le maire, Monsieur Bernard Thompson et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Denise Cossette, à signer l'acte de vente à intervenir entre la Municipalité de Hérouxville (Paroisse) et Madame Joanie Clermont et Alexandre Hudon. Le lot vendu provient d'une fusion d'une partie du lot 4 401 321 (22,5 m x 36 m) et une partie du lot 5 549 018 (15 m x 36 m) pour une superficie totale de 1350 m².

- Adoptée -

18 Adoption du règlement numéro 294-2018, règlement général de la bibliothèque

2018-02-28

CONSIDÉRANT que la municipalité de Hérouxville a mis sur pied une bibliothèque publique en vertu du règlement numéro 99, adopté le 6 août 1962 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut, en vertu de la loi, définir par résolution les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la bibliothèque publique;

Il est proposé par : Diane Jacob
Appuyé(e) par : Helene Gilbert

Et il est résolu :

D'adopter le règlement numéro 294-2018 portant le titre de
« Règlement général de la bibliothèque ».

- Adoptée -

19 Adoption du règlement numéro 285A-2018 portant sur le code d'éthique des élus

2018-02-29

CONSIDÉRANT l'obligation législative en vertu des articles 2 à 6 et 8 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

CONSIDÉRANT QUE toute municipalité doit avoir un code d'éthique et de déontologie en vue d'assurer l'adhésion explicite des élus aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique, de prévoir l'adoption de règles déontologiques et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle de ces règles;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'élection générale de novembre 2017, toute municipalité locale doit, avant le 1^{er} mars 2018, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé, qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification (art.13 Loi sur l'éthique);

Il est proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Helene Gilbert

Et il est résolu :

D'adopter le règlement numéro 285A-2018 modifiant le règlement numéro 285A-2016 portant sur le code d'éthique et de déontologie de la municipalité de Hérouxville pour les élus municipaux.

- Adoptée -

20 Paniers fleuris

2018-02-30

Proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Helene Gilbert et il est résolu de demander des prix auprès du « Domaine des Pointes » et « Les Serres du Lac » pour la fourniture de 49 paniers fleuris et arrangement des trois (3) pots le long de la piste cyclable.

- Adoptée -

21 Affaires diverses :

.1 réclamation de la subvention volet AIRRL (entente 2016-296)

2018-02-31

CONSIDÉRANT les travaux réalisés dans le cadre du programme « Réhabilitation du réseau routier local - Volet accélération des investissements sur le réseau routier local », projet réfection du rang Saint-Pierre Nord, dossier AIRRL-2016-296;

CONSIDÉRANT la confirmation de l'ingénieur, Monsieur Patrice Bédard, à l'effet que les travaux terminés et conformes aux exigences des plans et devis;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis ont été réalisés en conformité à la demande de subvention que la municipalité a déposée en 2016 au programme AIRRL du ministère des transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports;

CONSIDÉRANT QUE le coût net des travaux s'élève à 620 345.78 \$;

Il est proposé par : Yvan Bordeleau
Appuyé par : Marco Périgny

Et il est résolu :

QUE la municipalité de Hérouxville demande au ministère des transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports le versement de la subvention dans le cadre des travaux réalisés grâce au programme AIRRL.

- Adoptée -

.2 refinancement Prêt 1

2018-02-32

Proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de procéder au refinancement d'une somme de 55 401.25 \$ auprès de la Caisse Desjardins de Mékinac-Des Chenaux. Le taux offert est de 4,36 % pour un terme de 5 ans.

- Adoptée -

.3 présentation du projet de modification du règlement de zonage numéro 203-2011

Madame Chantal Paillé, inspectrice en bâtiment et en environnement, adjointe à la direction générale, explique le projet de règlement numéro 203-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 203-2011. Une assemblée de consultation aura lieu le 28 février à 19h où le maire, Monsieur Bernard Thompson expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

.4 avis de motion, règlement modifiant le règlement de zonage numéro 203-2011

AVIS DE MOTION présenté par Madame Diane Jacob, conseillère au siège numéro trois (3) concernant la présentation, à une prochaine séance, d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 203-2011.

.5 adoption du premier projet de règlement numéro 203-2018 modifiant le règlement de zonage 203-2011

2018-02-33

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun d'apporter des modifications à son règlement de zonage 203-2011 afin de corriger certaines erreurs constatées après son adoption ainsi que pour l'adapter à la réalité régionale et l'harmoniser avec les règlements de zonage en vigueur dans les municipalités de la MRC de Mékinac;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance tenue le 12 février 2018 ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par : Marco Périgny
Appuyé par : Diane Jacob

Et il est résolu :

QUE le premier projet du règlement de zonage numéro 203-2018, règlement modifiant le règlement de zonage numéro 203-2011 soit adopté.

- Adoptée -

.6 abandon des poursuites, dossier égout Saint-Pierre Sud (MEK-P0034)

2018-02-34

CONSIDÉRANT QUE le ou vers le 10 novembre 2014, lors de travaux réalisés au coin de la route Paquin et de la rue Saint-Pierre Sud, un réservoir d'essence fut déterré par une excavatrice;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a entrepris des démarches juridiques auprès du propriétaire actuel et de l'ancien propriétaire du 1061, Saint-Pierre, ainsi que l'entrepreneur responsable des travaux pour recouvrer les frais de décontamination;

CONSIDÉRANT QUE ce dossier fut réglé à la pleine satisfaction de la municipalité;

Il est proposé par : Michel Tremblay
Appuyé par : Yvan Bordeleau

Et il est résolu :

De faire parvenir une lettre au propriétaire actuel et à l'ancien propriétaire du 1061, Saint-Pierre, à l'effet que les poursuites sont abandonnées pour eux dans ce dossier.

- Adoptée -

.7 réclamation, fuite d'eau au 511, route 153

2018-02-35

CONSIDÉRANT la fuite d'eau au 511, route 153, pour laquelle une réclamation pour frais de plombier nous est demandée;

CONSIDÉRANT QUE la personne a pris la responsabilité d'appeler un plombier en premier avant de contacter la municipalité, laquelle mentionne que la municipalité était fermée à 8h;

CONSIDÉRANT QU'il n'y avait pas urgence puisqu'il n'y avait pas d'eau apparente qui aurait pu causer des dommages;

CONSIDÉRANT QUE les employés se sont déplacés à la demande du plombier et ont été localiser la fuite d'eau qui fut réparée rapidement;

Il est proposé par : Marco Périgny
Appuyé par : Diane Jacob

Et il est résolu :

DE ne pas rembourser les frais de plombier engagé par le propriétaire du 511, route 153.

- Adoptée -

.8 lotissement développement route Paquin

2018-02-36

Proposé par : Marco Périgny
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu d'accepter les frais d'arpentage pour la modification à apporter aux lots 4 401 329, 4 401 330, 4 400 321 et 5 549 018.

- Adoptée -

22 Questions

- .1 offre pour terrain route Paquin acceptée
- .2 félicitations déneigement de la piste cyclable
- .3 consultation modification du règlement de zonage
- .4 vente du presbytère
- .5 parc développement Trépanier

23 Levée de la séance

2018-02-37

Proposé par : Diane Jacob

Appuyé par : Michel Tremblay et il est résolu de lever la séance à 20 h 50.

— Adoptée —